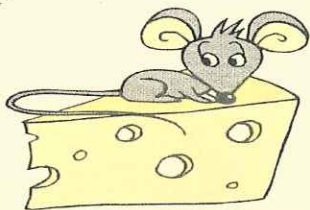


P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur
Henri Furrer
2067 Chaumont

LAITERIE DE SAVAGNIER



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Epicerie
Fromage à la coupe
Spécialité fondue

Horaires:

<i>Lundi</i>	7h00-12h00 /	17h00-19h00
<i>Mardi</i>	7h00-12h00 /	17h00-19h00
<i>Mercredi</i>	7h00-12h00 /	17h30-19h00
<i>Jedi</i>	7h00-12h00 /	17h00-19h00
<i>Vendredi</i>	7h00-12h00 /	17h00-19h00
<i>Samedi</i>	7h00-12h00 /	18h00-19h00
<i>Dimanche</i>	7h30-10h00 /	18h00-19h00



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

FÊTE NATIONALE À CHAUMONT
MARDI 1^{er} AOÛT 2006 DÈS 11H30
SOUS TENTE SUR LE TERRAIN DE FOOT

3^{ème} FÊTE DE CHAUMONT
SAMEDI 19 AOÛT 2006 DÈS 10H30
SOUS TENTE SUR LE TERRAIN DE FOOT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP
JEUDI 26 OCTOBRE 2006 À 20H15
CHAPELLE DE CHAUMONT

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER : 26 AOÛT 2006

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 2^{ème} trimestre 2006 n°109

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

TENNIS CLUB DE CHAUMONT

Un tournoi interne est agendé au

dimanche 27 août 2006 à 10h00

En cas de mauvais temps, le tournoi est reporté
d'une semaine, soit au

dimanche 3 septembre 2006 à 10h00

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par
e-mail: info@chaumont-neuchatel.com
ou au n° de tel 032 753 64 38
jusqu'au 20 août au plus tard

La nouvelle saison est amorcée

La dernière saison du Tennis Club de Chaumont s'est bien déroulée. Actuellement, le club compte une trentaine de membres et quelques occasionnels. Des cours destinés aux enfants âgés de 6 à 14 ans sont organisés le vendredi après-midi de 16 à 18 h.

Le prix des cotisations annuelles est de : Fr. 150.- pour une personne seule et Fr. 250.- pour un couple ou une famille, alors que l'heure de tennis coûte Fr. 20.-. Les AVS payent moitié prix.

La composition du comité est la suivante : Isabelle Kipfer, présidente, Micheline Vauthier, vice-présidente, André Ratzé, caissier et Gérard Koller, membre.



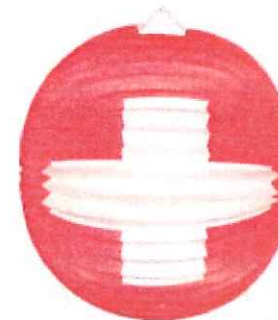
Pour tout renseignement :
André Ratzé au 032 753 20 64
le soir.

MARDI 1^{ER} AOÛT 2006 FÊTE NATIONALE A CHAUMONT sous tente, au terrain de foot

Programme

11h30 Ouverture de la manifestation en présence d'une
autorité de la Ville, suivi d'un apéritif offert par la Ville.

Dès 12h30 Possibilité de se restaurer sous tente.



18h00 Animation, apéro, souper

21h00 Cortège des enfants (départ vers la tente)
Apportez vos lampions !
Feu Patriotique
Hymne national

Organisation: Comité du 1^{er} Août
Représenté par: Blaise-Alain Junod

Sponsor: SIP
(Société d'Intérêt Public de Chaumont)

FÊTE DU 1^{ER} AOÛT À CHAUMONT

Pour que la célébration de notre Fête nationale à Chaumont soit, comme l'an passé, une réussite, nous avons besoin de votre aide :

Nous recherchons des bénévoles disposés à donner un coup de main entre le samedi 29 juillet et le mercredi 2 août pour les tâches suivantes :

Montage de la tente - installation des infrastructures - aide au service - démontage des installations - rangements.

Toute aide, même limitée, est la bienvenue ! Venez nous rejoindre pour que la fête soit encore plus belle et chaleureuse ! Au nom du Comité d'organisation, merci !

S'annoncer auprès de Blaise-Alain Junod, 032 753 91 43.

Assurer l'avenir de la Fête du 1^{er} Août

Nous avons besoin de vous ! Pour assurer le maintien d'une fête à Chaumont, et la rendre toujours attractive, nous devons en renforcer le financement.

Alors, si votre cœur vibre pour cette manifestation locale, symbole d'une communauté vivante et dynamique, si vous avez envie que cette tradition festive demeure, aidez-nous par votre soutien financier.

Vos dons, quels qu'ils soient, peuvent se faire en tout temps sur le CCP no 17-109147-9, au nom de Chloé-D. Brocard, membre du Comité d'organisation.

D'avance nous vous en remercions très chaleureusement.

ROGER ET LILIANE JUNOD, UN BAIL AU SERVICE DE LA SIP

Juillet 1978, la famille Junod s'installe à Chaumont. Roger connaissait déjà bien la région pour y avoir passé régulièrement à pied avec ses parents pour se rendre au chalet des Lattes, entre la Dame et la Métairie de Chuffort. Ce chalet appartenait au Ski club de Dombresson.

Ils n'étaient pas de ces citadins qui viennent s'installer à Chaumont pour se retirer, dans l'espoir de ne rencontrer personne au coin de la rue. Bien au contraire! Roger se souvient qu'il adhéra rapidement à la SIP et à son comité, en même temps qu'Olivier Attinger et Daniel Chevallier, plus connu sous le nom de "Yeti". À cette époque, se souvient Roger, le comité de la SIP était plus étoffé qu'aujourd'hui et le *Chaumonnier* No 3 de décembre 78 informe par exemple que Fernand (dit Mimi) et Pierrette Schurch deviennent propriétaires de l'Auberge du Vieux-Bois. Également que 90 personnes se sont déplacées à l'assemblée générale de la SIP et que le Chœur mixte était déjà très actif à la Fête de Noël. Le Football-Club foulait le terrain à Chaumont et organisait son Match au loto. Le Ski-Club fond et tourisme était très actif sur notre montagne et des athlètes de plusieurs pays se pressaient au portillon du départ pour participer aux courses. Dans les nouvelles brèves, on pouvait lire que Mlle Uldy Bachmann, membre de la SIP, est l'auteur des deux photos de couverture du prospectus Pays de Neuchâtel édité par l'Office neuchâtelois du Tourisme et que Antonin Robert est champion cantonal senior au jeu d'échecs.

Le choix des activités étant vaste sur notre montagne, Liliane et Roger ont tôt fait de s'inscrire ensemble au Chœur mixte et au Ski club. Quelques années plus tard, Roger adhère aux pompiers et Liliane le rejoint au comité de la SIP.

Dans ces années-là, la Fête du 1^{er} Août étant organisée par la SIP, c'est bien évidemment que Liliane et Roger y étaient également actifs. Dans la seconde moitié des années 90, Roger s'est également très investi au sein de la SIPAT, organe lié à la SIP et dont le but était de régler le problème des zones de constructions basses. Ce dossier est d'ailleurs toujours en cours et géré dorénavant par l'association *Vivre-à-Chaumont*.

Lors de l'assemblée générale en automne 2005, le couple a annoncé qu'il souhaitait prendre du recul et se retirer du comité de la SIP, après y avoir passé de nombreuses années à organiser et

gérer des dossiers chers aux chaumonniers. Il est vrai que pour eux, la retraite n'est pas loin et qu'une nouvelle vie commencera, inchangée quant aux contacts et participations aux autres sociétés, où ils sont toujours actifs.

Toutes ces années passées au sein de la SIP et de son comité, voire comme rédacteur du *Chaumonnier* en plus pour Roger, que ce soit en organisant des fêtes ou de longues soirées de comités, méritent un grand MERCI.

Et comme Liliane et Roger aiment le dire, ce qui compte ce sont les souvenirs, et des bons il y en a eu beaucoup : cette phrase lancée par des copains du bas quand ils les rencontraient "voilà les givrés, habitant Chaumont". Il est vrai que les hivers étaient plus rudes à cette époque-là – l'hiver dernier excepté ! ou bien l'époque où l'on pouvait se luger sur la route de Chaumont, celle où les membres du comité fonctionnaient comme chauffeurs de motoluge afin d'offrir des tracés à travers nos champs et forêts idylliques pour les adeptes du ski de fond et de la tranquillité, mais aussi les courses de caisses à savon et bien sûr la danse du picoulet autour du feu du 1^{er} août.

Daniel Wicki



 **Agence de voyages**

VOS VACANCES, ON Y TRAVAILLE...

TUI Agence de Voyages, Rue de la Treille 5, 2000 Neuchâtel

Tél : 032 723 80 60

Fax : 032 721 44 80

Mailto : neuchatel@tui.ch

internet : www.tuineuchatel.ch



032 757 11 11

OFFRE À SAISIR

AUX HABITANTS DE CHAUMONT

BONS TAXIS

Contre présentation de ce bon aux chauffeurs des Taxis Roland uniquement vous bénéficiez sur les trajets Chaumont/Neuchâtel et Neuchâtel/Chaumont du prix exceptionnel de Fr. 30.-- par course.

TOUJOURS D'ACTUALITÉ EN 2006 CARNET DE

BONS D'UNE VALEUR DE FR. 110.--

AU PRIX DE FR. 99.--

A VOTRE SERVICE 24H/24H

Aménagement du territoire : aide-toi toi-même !

Vivre-à-Chaumont, association dont le but est la défense des intérêts des chaumonniers en matière d'habitat, poursuit son travail dans le contexte délicat de la mise en place d'un nouveau plan d'aménagement pour cette région.

Début 2005 notre association avait défini le cadre de son action, ainsi que l'ordre de ses priorités. Il en était résulté un plan d'action en trois phases rigoureusement respecté depuis.

La première phase, la plus urgente a consisté à redéfinir un statut acceptable pour la zone alors appelée « zone de constructions basses », qui regroupe la majorité des résidents de Chaumont. Des négociations au début difficiles ont fini par aboutir à la redéfinition de cette zone en zone dite « de villa B », au statut clair et bien plus favorable aux habitants que celui initialement proposé par les services de l'Etat lors de la séance de présentation (Grand Hôtel) de novembre 2004 restée dans toutes les mémoires.

La deuxième phase de notre action s'est concentrée sur la réécriture du nouveau

règlement d'application du plan d'aménagement. Ce travail long et ardu a été mené de main de maître par notre mandataire, Me P. Zen-Ruffinen. Le projet a ensuite reçu l'aval des autorités, a été mis en consultation, puis présenté en séance publique à la chapelle le 21 février dernier en collaboration avec les autorités de la Ville et de l'Etat. L'assemblée a approuvé sans réserve son contenu. A nouveau, à l'issue de cette phase, les droits et les obligations des chaumonniers ressortent clarifiés et leur statut nettement amélioré. Le nouveau projet assure également une protection adéquate du site de Chaumont, que personne ne souhaite voir dégradé en aucune manière.

Enfin, la troisième phase est actuellement en cours : elle consiste à clarifier tant que faire se peut le statut de quelques zones résidentielles encore très mal intégrées dans le nouveau plan.

Le travail de *Vivre-à-Chaumont* n'est pas terminé. Même si les résultats déjà obtenus sont très encourageants et bénéficieront à l'ensemble de la communauté nous ne devons en aucun cas baisser

la garde. Tant que le nouveau plan ne sera pas officiellement et définitivement sanctionné, rien n'est acquis. Nous devons maintenir notre pression afin de faire reconnaître notre identité et nos droits.

Pour cela, que vous soyez propriétaire ou locataire, nous avons besoin de votre soutien, aussi modeste soit-il.

Jean-Pierre Gyger

PS : Vous pouvez en tous temps adhérer à *Vivre-à-Chaumont* (tél. 032 753 52 55, e-mail clsdelaforet@bluewin.ch) ou soutenir son action par un don (*Vivre-à-Chaumont*, 2067 Chaumont, CCP 17-522872-7). Aidez-vous, aidez-nous !



**FÊTE DE CHAUMONT, SAMEDI 19 AOÛT 2006
SOUS TENTE, SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL**

PROGRAMME

- 10h30 Démonstration de *l'Amicale des sapeurs-pompiers*.
- 11h30 Ouverture de la tente et apéro offert par *l'Amicale des sapeurs-pompiers*.
- 12h00 Menu de midi : jambon à l'os, salade, préparé par *l'Amicale des sapeurs-pompiers*.
Tommes et saucisses sèches.
- La Pension la Chomette* sera présente durant toute la fête avec ses excellentes pâtisseries maison.
- 14h00 à 17h00 *Tennis Club de Chaumont* : les courts seront ouverts au public gratuitement.
Animation organisée par *le Ski-club Chaumont*.
- 15h00 à 16h00 *Au Topeka Ranch*, tours en poney, gratuits pour les enfants jusqu'à 40 kg..
- 18h30 Apéro offert par *la SIP (Société d'Intérêt Public de Chaumont)*
- 19h00 Menu du soir : pâtes et ses sauces, salade préparé par *la SIP*
Tommes et saucisses sèches.

Nous remercions la Ville de Neuchâtel et les responsables de la tente Jean-Pierre pour leur soutien

CONCERT DE LA BANDELLE POSTE-SWISSCOM

Comme l'année dernière, la Bandelle a donné son concert sur la terrasse du Petit-Hôtel à l'issue de son assemblée générale. Ce 22 avril à 11h00, il faisait beau et il était agréable de profiter du concert tout en prenant un bain de soleil, ainsi que l'apéro pour les personnes attablées.

Daniel Wicki

